



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers

De la commune de Beauvoisin (Drôme)

- en exercice : 11
- présents : 08
- votants : 10
- absents : 3
- exclus : 0

Séance du 23 octobre 2024 à 18h45

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :  
Christian THIRIOT, Maire.

Étaient présents :

BLAIN Bruno, THIRIOT Christian, CORNAND Jean-Jacques, DUMAS Chantal, ARDISSON Jean-Claude, LUCIANO Luc, DRAMAIX Jean-Guy, MARCHAL Laurence.

Excusés : Jérôme MILLET (a donné pouvoir à ARDISSON Jean-Claude), NOUVEL Alain (a donné pouvoir à THIRIOT Christian), MORIN Catherine (a donné pouvoir à BLAIN Bruno).

Date de convocation :

18/10/2024

Date d'affichage :

Secrétaire de séance : DUMAS Chantal

### Délibération n°26.2024

#### Objet : Attribution de subvention Association Chantiers Funambules pour l'année 2024

Monsieur le Maire présente la demande de subvention de l'association Chantiers Funambules. Il rappelle que les élus membres ou ayant des responsabilités au sein de cette association ne peuvent pas prendre part au vote. Monsieur Alain Nouvel n'a pas pris part au vote

#### Montant de la proposition :

Association	Montant attribué 2023	Montant demandé 2024	Montant proposé 2024
Chantiers funambules	300		400

Le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Décide d'approuver le montant proposé ci-dessus
- Autorise Monsieur le Maire à verser la subvention à ces associations.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Publié ou notifié le

Acte rendu exécutoire après le dépôt en Préfecture

Fait à Beauvoisin, le 23 octobre 2024  
Christian THIRIOT, Maire.

